



Assemblée Générale du 2 juin 2018.

Je, soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

1) Membre des Amis de Vitotel, à jour de ma cotisation 2017, **donne pouvoir** à :
M ou Mme :

qui sera présent le 02 juin 2018 à Vitotel pour voter en mon nom toute motion ou décision soumise à l'approbation de l'assemblée générale des Amis de Vitotel.

2) **Adhère à l'association** « Les amis de Vitotel » pour l'année 2018.

Cotisation(s) 2018 : x 10 € = €

Don (voir mention ci-dessous) : = €

Total : €

Et vous prie de trouver ci-joint son **règlement par chèque à l'ordre : Les Amis de Vitotel**.
Votre bulletin d'adhésion et votre règlement sont à adresser à : Françoise Capelle, trésorière des Amis de Vitotel,
43 rue de Verdun 27110 Le Neubourg
ou par **virement bancaire** : code IBAN : FR76 3002 7160 2700 0201 5620 138 et code BIC : CMCIFRPPXXX

Fait à :

Le :

Signature

Remarques :

- Les pouvoirs sont à retourner avant le 01 juin 2018 à 12 h (au-delà, ils ne seront pas pris en compte), à
 - Par courriel : contact@vitotel.fr
 - Par courrier : Les Amis de Vitotel, chez Francis Durand, 6 route de Conches 27110 Le Neubourg.
- L'association « Les Amis de Vitotel » est désormais « reconnue comme étant d'intérêt général » et est « **habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à réduction d'impôt chez les donateurs** ». Ouvrent droit à une **réduction d'impôt** sur le revenu égale à 66 % de leur montant, les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements. De ce fait, pour tous les dons versés à l'association « Les Amis de Vitotel » qui ont été ou seront effectués en 2018, nous établirons un « reçu dons aux œuvres » début 2019.